

FICHE DE RÉSERVATION VISITE GUIDÉE

À NOUS RETOURNER COMPLÉTÉE ET SIGNÉE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (structure, association, école) :
 Cabinet du maire pour nouveaux arrivants

Civilité :	Prénom :	Nom :
------------	----------	-------

Adresse :

Code postal :	Ville :	Pays :
---------------	---------	--------

Adresse de facturation (si différente) :

Email : l.fouqueau@agglo-moulins.fr

Téléphone :	Portable : 06 88 39 74 52
-------------	---------------------------

IDENTIFICATION DE LA VISITE (nom de la visite ou de l'atelier) :

Jacquemart par Karine Gougnot 06 08 54 41 23

Jacquemart

Heure de rendez-vous : 14h45

Lieu de rendez-vous : Jacquemart

Durée de la visite : 1h00 1h30 2h00 Autres x 1 /2H

Audiophones (max 30 par groupe, gratuit) oui non X

Nombre de personnes : 17

Âge et niveau pour les scolaires :

Tarif: Gratuité (Par groupe de 30 personnes)

Visite libre du CIAP de la Maison de la Rivière Allier : Gratuité

TARIFS DE VISITES GUIDÉES POUR LES GROUPES (par groupe de 30 personnes) SELON LA DURÉE	TARIFS EN SEMAINE	TARIFS DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
Forfait Tribu'tour (max 15 personnes) – 1h00 (Moulins, cité des bourbon, Maison de la Rivière Allier, Chapelle, Cathédrale, Sacré-Cœur)	40€	45€
Forfait 1h00 - 1 monument	75 €	80 €
Forfait classique 1h30 à 2h00	130 €	150 €
Forfait 3h00	185 €	220 €
Conférence 1h - Thématique existante	195 €	230 €
Conférence 1h - Nouvelle conférence	320 €	380 €
Supplément pour visite en langue étrangère	50 €	60 €
TARIFS DES VISITES GUIDÉES ET DES ATELIERS POUR LES SCOLAIRES		
Par élève	4,00 € - gratuité pour les accompagnateurs	
DÉPASSEMENT DU TEMPS DE VISITE DEMANDÉ PAR LE GROUPE SUITE À UN RETARD DE CE DERNIER		
L'heure	65.00 €	

Conditions :

- ★ Pour confirmer la réservation, cette fiche doit nous être retournée dûment complétée au Service patrimoine : Hôtel Demoret ou Maison de la Rivière Allier ou par mail à l'adresse patrimoine@agglo-moulins.fr ou patrimoine.mdlra@agglo-moulins.fr
- ★ Pour toute demande de visite au-delà de la jauge de 30 personnes, il faudra compter un second guide (forfait).
- ★ En cas d'annulation de votre part ou de modification du nombre de participants dans un délai inférieur ou égal à 7 jours avant la date de la visite, le montant de la visite reste dû.
- ★ Tout retard du groupe inférieur ou égal à 30 minutes impliquera une réduction du temps de visite équivalent au temps de retard.
- ★ Au-delà de 30 minutes de retard, le dépassement du temps de visite sera facturé sur une base de 65.00 € par heure et ne pourra être envisagé qu'en fonction des disponibilités du guide-conférencier.
- ★ Les guides conférenciers ne sont pas responsables des visiteurs. C'est au chef de groupe qu'incombe cette responsabilité.

Bon pour acceptation de la présente proposition, dans les conditions indiquées ci-dessus, arrêtée à la somme de euros

Somme en toutes lettres :

Mention Lu et approuvé,

Fait à Le

Nom et signature :